

EGALITE DES SEXES

Plus d'actions pour l'égalité entre filles et garçons

Les jeunes doivent être sensibilisés au respect de l'autre sexe.

Les filles réussissent mieux que les garçons sur le plan scolaire, en termes de durée moyenne des études, de niveau moyen de diplôme, de taux de réussite aux examens. Malgré cela, elles demeurent encore peu présentes dans les filières les plus prestigieuses et les plus porteuses d'emplois.

Pour remédier à ce phénomène, une convention interministérielle (parue au BO n°5 du 1er février 2007) a été signée pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans le système éducatif. Les signataires se sont donc engagés à améliorer l'orientation professionnelle des filles et des garçons. Il faudra renforcer la visibilité des parcours d'études des uns et des autres ; veiller à inclure une dimension sexuée dans l'information délivrée sur les métiers et les filières de formation ; enfin, valoriser auprès des filles les filières et les métiers des domaines scientifiques et technologiques.

L'action menée en matière d'orientation ne peut porter ses fruits que si d'autres leviers sont activés en amont.

Développer la réflexion des jeunes, tout au long de la scolarité, sur la place des femmes et des hommes dans la société, sera donc le deuxième grand chantier à mener et cette thématique sera intégrée dans les enseignements dispensés,

Une attention particulière sera portée à la lutte contre les violences sexistes et à leur prévention.

Les différents objectifs de la convention impliquent une formation à l'égalité des membres du système éducatif, tout autant pour la mise en œuvre d'une éducation à l'égalité que pour une meilleure prise en compte de la mixité dans l'exercice quotidien de leur métier.

Au niveau national et régional, des fonds structurels européens peuvent être mobilisés pour financer les actions engagées.